

DÉCOUVREZ LES RELAIS ASSISTANTS DE VIE

POUR VOUS PERMETTRE DE RENCONTRER D'AUTRES PROFESSIONNELS EXERÇANT VOTRE MÉTIER, PARTAGER DES BONNES PRATIQUES, VOUS TENIR INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE PROFESSION, DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU PROFESSIONNEL, NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION DES LIEUX D'ÉCHANGES DÉDIÉS.

QU'EST CE QU'UN RELAIS ASSISTANTS DE VIE ?

Le relais assistants de vie est un dispositif gratuit, entièrement financé dans le cadre de la formation professionnelle.

Il vous permet de vous retrouver et d'enrichir vos connaissances autour d'un animateur pour :

- > Échanger sur vos expériences et sur vos pratiques professionnelles
- > Acquérir les compétences nécessaires au bon exercice de votre profession
- > Approfondir avec des professionnels du secteur des thèmes spécifiques à votre métier
- > Se constituer un réseau par la rencontre d'autres assistants de vie

Être assistant de vie

L'assistant de vie permet le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge ou du handicap, en apportant une aide dans la réalisation d'actes essentiels de la vie quotidienne tels que l'aide à la toilette, à la préparation des repas, les démarches administratives ou encore l'organisation d'activités de loisirs.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

- > Développer et valoriser vos compétences
- > Partager des pratiques sécurisantes et sécurisées, prendre du recul et échanger avec d'autres professionnels
- > S'adapter à l'évolution de votre métier
- > Développer un réseau professionnel

EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS LORS D'UN RELAIS ASSISTANTS DE VIE

Droits et législation autour du métier d'assistant de vie

Connaître ses droits, limites du métier, droit du travail

La gestion quotidienne de la dépendance

Savoir utiliser le matériel, accompagner la fin de vie

Alimentation et bien-être

Préparation des repas, équilibre alimentaire adapté aux différentes pathologies

Les différentes situations de handicaps

Handicaps sensoriel, moteur etc., postures professionnelles à adopter

Les maladies et troubles liés à la dépendance

Maladie d'Alzheimer, sclérose en plaques, maladie de Parkinson

Savoir gérer les situations d'urgence

Gestes de premiers secours, gestion d'un décès



PARTICIPEZ À UN RELAIS ASSISTANTS DE VIE

LES RELAIS ASSISTANTS DE VIE SONT DES CYCLES DE FORMATION DE 5 SÉANCES
DE 3 HEURES, ORGANISÉS PAR UN ANIMATEUR SENSIBILISÉ À VOTRE MÉTIER.

COMBIEN COÛTE LA PARTICIPATION À UN RELAIS ASSISTANTS DE VIE ?

Votre participation est entièrement financée dans le cadre du plan de formation.
C'est un droit dont vous bénéficiez dès la première heure travaillée. Pendant votre formation, votre rémunération est maintenue.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Pour participer, vous et votre employeur devez compléter et signer un bulletin d'inscription qui permettra de valider la prise en charge financière de votre participation à un relais assistants de vie. Pour obtenir le bulletin d'inscription, vous pouvez directement contacter votre animateur relais (coordonnées disponibles au dos du document) ou appeler IPERIA l'Institut : **N°Vert 0 800 820 920**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

« Avec les autres assistantes de vie,
nous avons pu partager nos expériences
et échanger sur les difficultés rencontrées. »

Avant d'être assistante de vie, j'étais secrétaire en milieu scolaire. Suite à un licenciement et après avoir pris le temps d'élever mes enfants, j'ai souhaité retrouver une activité en tant qu'assistante de vie. Actuellement j'interviens chez 3 personnes. Mes principales activités sont l'aide à la toilette, le coucher et quelques travaux de ménage. L'un de mes employeurs m'a transmis un courrier mentionnant l'ouverture d'un relais assistants de vie. J'étais ravie de pouvoir y participer et aujourd'hui je ne regrette pas. J'ai énormément appris sur la législation et sur mes droits. Avec les autres assistantes de vie, nous avons pu partager nos expériences et échanger sur les difficultés rencontrées. Grâce au relais assistants de vie, nous avons abordé différents thèmes que j'ai envie d'approfondir, comme les bonnes postures ou encore la gestion de la fin de vie.

ANNICK G.

a participé à un relais assistants de vie.